

BEIHEFTE ZUR
ZEITSCHRIFT FÜR ROMANISCHE PHILOLOGIE

BEGRÜNDET VON GUSTAV GRÖBER
FORTGEFÜHRT VON WALTHER VON WARTBURG
HERAUSGEGEBEN VON KURT BALDINGER

BAND 180

PETER BLUMENTHAL

La syntaxe du message
Application au français moderne



MAX NIEMEYER VERLAG TÜBINGEN
1980

Als Habilitationsschrift auf Empfehlung der Philosophischen Fakultät der Universität Köln gedruckt mit Unterstützung der Deutschen Forschungsgemeinschaft.

CIP-Kurztitelaufnahme der Deutschen Bibliothek

Blumenthal, Peter:

La syntaxe du message, application au français moderne / Peter Blumenthal. – Tübingen : Niemeyer, 1980.

(Zeitschrift für romanische Philologie : Beih. ; Bd. 180)

ISBN 3-484-52086-8

ISBN 3-484-52086-8 ISSN 0084-5396

© Max Niemeyer Verlag Tübingen 1980

Alle Rechte vorbehalten. Ohne ausdrückliche Genehmigung des Verlages ist es auch nicht gestattet, dieses Buch oder Teile daraus auf photomechanischem Wege zu vervielfältigen. Printed in Germany

Satz und Druck: Allgäuer Zeitungsverlag GmbH, Kempten

Einband: Heinr. Koch, Tübingen

A Annie

Table des matières

PREMIERE PARTIE: ÉTUDE DE LA PHRASE

1. Ebauche d'une syntaxe du message	1
2. Les fonctions communicatives dans la phrase	13
3. L'adjectif épithète et l'adjectif attribut	25
4. Les appositions	35
5. Le participe et le gérondif	48
6. Les adverbes	54
7. Les propositions subordonnées	70

DEUXIEME PARTIE: DE LA PHRASE AU TEXTE

8. Fonctions communicatives et relations transphrastiques	92
9. La conjonction <i>et</i>	99
10. Le champ de l'addition	106
11. <i>Ou</i> et la disjonction	110
12. La conjonction <i>mais</i>	113
13. Le champ de l'opposition	121
14. La conjonction <i>or</i>	131
15. <i>Car</i> et l'explication	134
16. <i>Donc</i> et son champ	142
17. Liaison avec et sans coordonnant	150

TROISIEME PARTIE: APPLICATIONS

18. Les préalables d'une étude quantitative	157
19. L'opposition <i>thématique : rhématique</i>	158
20. L'opposition <i>paradigmatique : syntagmatique</i>	168
21. L'opposition <i>déterminatif : prédicatif</i> et le problème de la lisibilité	175
22. Pour conclure	188

Bibliographie	194
-------------------------	-----

Textes-témoins	201
--------------------------	-----

Index des auteurs	202
-----------------------------	-----

Index des mots et des notions	205
---	-----

Première partie: Etude de la phrase

Ebauche d'une syntaxe du message

1. On considère en général que la syntaxe étudie la fonction des mots dans le discours. Mais alors que le nombre des espèces de mots est traditionnellement fixé à neuf¹, celui des fonctions varie avec les écoles linguistiques.

Tesnière ne connaît au fond qu'une seule fonction, celle de détermination ou complémentation²; la grammaire française en distingue souvent trois: celles de sujet, de prédicat et de complément, dont on a pu croire qu'elles sont en rapport avec la démarche de la pensée même³.

Après avoir dénoncé l'emploi ambigu du mot "fonction", qui désigne tantôt la relation entre deux termes (p. ex. la détermination), tantôt les termes eux-mêmes (sujet – prédicat)⁴, Hjelmslev propose une définition formelle des trois fonctions primitives (au sens de "relation") de la syntaxe:

- la *détermination* est une relation dont un terme (le déterminé) peut se présenter seul et dont l'autre terme (le déterminant) dépend de la présence du premier; c'est p. ex. le rapport entre le substantif (déterminé) et l'épithète (déterminant) et, plus généralement, entre segments subordonnants et segments subordonnés.
- dans le cas de l'*interdépendance*, chaque terme nécessite la présence de l'autre; on peut penser au rapport entre sujet et prédicat⁵.
- la *constellation* signifie l'indépendance réciproque des termes combinés, dont chacun pourrait se présenter seul; c'est le cas des éléments coordonnés («J'ai vu *Pierre* et *Paul*»).

Les résultats de cette analyse coïncident avec la typologie présentée par Troubetzkoy; il distingue les «*syntagmes déterminatifs*» (composés d'un détermi-

¹ Noms, pronoms, verbes, adjectifs, articles, adverbes, prépositions, conjonctions, interjections.

² Tesnière 1969, chap. 19; cf. Ducrot/Todorov 1972, p. 273s.

³ Ducrot/Todorov 1972, p. 271s; Serrus 1941, p. 63 ss.

⁴ Hjelmslev 1968, p. 54. Sur la polysémie de "fonction" dans la linguistique moderne, voir Helbig 1969. Conformément à l'usage le plus courant, j'utiliserai "fonction" au sens de "terme d'une relation".

⁵ Dessaintes 1971, p. 107; sur les différentes conceptions de la relation entre sujet et prédicat, cf. Helbig/Schenkel 1973, p. 24–26.

nant et d'un déterminé)», les «*syntagmes prédicatifs* (composés d'un sujet et d'un prédicat)» et les «*syntagmes sociatifs*», dont les termes se trouvent dans le même rapport avec un autre membre de la phrase (= coordination)⁶.

La nomenclature grammaticale française de 1975⁷ compte onze "fonctions"⁸, qui sont évidemment bien loin des fonctions primitives strictement définies de Troubetzkoy et de Hjelmslev. Les fonctions de la nomenclature indiquent, pour la plupart, des constructions conventionnelles à travers lesquelles les diverses espèces de mots et les syntagmes réalisent les fonctions primitives, moins nombreuses. Il est vrai que les syntacticiens traditionnels et structuralistes tiennent pour leur principale tâche l'étude des constructions:

Etudier les relations de construction que les mots et groupes de mots entretiennent dans le discours, c'est étudier la syntaxe (Nomenclature grammaticale, p. 2373).

1.1 Tout en partant des constructions, une description syntaxique sensible aux problèmes de la "parole" ne devrait les considérer que comme une matière brute dont les possibilités de mise en valeur dans l'acte de la communication restent à explorer.

Énoncée dans une situation de communication concrète, une phrase comporte en effet des éléments qui n'ont pas tous le même intérêt pour l'auditeur. Celui-ci dispose souvent déjà d'un certain nombre de repères ou de données que le locuteur peut reprendre et développer. Dès le siècle dernier, Weil a analysé la phrase en deux parties: le «point de départ», qui constitue «le point de ralliement des interlocuteurs», et le «but du discours»⁹. Un linguiste contemporain de Weil, B. Lafaye, dont les idées sur ce sujet sont apparemment passées inaperçues, a mis l'accent sur l'opposition *connu: inconnu*, en tenant également compte de la situation du locuteur et de l'auditeur:

Les connaissances que nous possédons et les jugements que nous portons sont de deux sortes, (...), les uns par lesquels nous énonçons ce qui est su ou connu, nous nous exprimons en gens qui savent, s'adressant à des gens qui savent, et les autres par lesquels nous énonçons quelque chose d'intellectuellement nouveau que nous faisons savoir ou connaître, nous nous exprimons en gens qui viennent d'apprendre, s'adressant à des gens qui ignorent¹⁰.

Malgré l'énorme confusion terminologique qui sévit dans ce domaine¹¹, on s'accorde aujourd'hui pour appeler *thématiques* les parties d'un message qui sont connues ou sans grand intérêt communicatif, et *rhématiques* les parties qui véhiculent l'information proprement dite. Jusqu'à un passé récent, la linguistique euro-

⁶ Troubetzkoy 1939, p. 76.

⁷ "Nomenclature grammaticale pour l'enseignement du français dans le second degré", p. 2376-2378 (voir bibliographie).

⁸ Verbe, sujet, complément d'objet, attribut, complément d'agent, complément circonstanciel, complément de détermination, épithète, apposition, présentation, apostrophe.

⁹ Weil 1844, p. 25-28; pour délimiter ces deux parties, Weil s'est déjà appuyé sur le critère de l'interrogation.

¹⁰ Lafaye 1893 ('1841), p. 101s.

¹¹ Dahl 1974, p. 1ss.

péenne a usé et abusé – on y reviendra plus tard – des termes de *sujet psychologique* et de *prédicat psychologique* pour désigner tout ce qui est thématique ou rhématique dans une phrase. Nous devons à la grammaire préstructurale l’observation que l’opposition entre ces deux notions n’est pas contradictoire, mais graduelle. Ainsi, Strohmeyer a pu établir toute une hiérarchie de “sujets” et “prédicats psychologiques”¹². J’emprunterai dans le cadre de ce travail à la théorie de la “functional sentence perspective” (FSP), lancée par un groupe de linguistes pragois¹³, le terme de *dynamisme communicatif* (DC; en anglais “communicative dynamism”) pour désigner les différentes valeurs thématiques et rhématiques représentées dans une phrase quelque peu complexe, et qui peuvent aller du “très thématique” (DC bas) au “très rhématique” (DC élevé). Firbas explique la notion de dynamisme communicatif ainsi:

By the degree of CD carried by a sentence element we understand the extent to which the sentence element contributes to the development of the communication, to which it “pushes the communication forward”, as it were . . .¹⁴

Il semble que les termes de “factivosité” et d’“émouvement”, que Damourette et Pichon utilisent souvent, sans pour autant les définir avec précision, aient une affinité avec le DC:

Nous nommons *émouvement* le sentiment élémentaire et brut que quelque chose de nouveau est apparu à l’esprit du locuteur en tant que ce sentiment se communique à l’allocutaire et pour l’impressionner affectivement, et pour l’informer représentativement. L’émouvement est le caractère nécessaire de la factivosité¹⁵.

1.2. Les études syntaxiques centrées sur l’opposition entre segments thématiques et rhématiques, prometteuses il y a une cinquantaine d’années, marquent le pas depuis les travaux fondamentaux de Strohmeyer, Blinkenberg et Bally¹⁶. Ni la nouvelle école de Prague ni la grammaire générative n’ont ouvert dans ce domaine de nouvelles perspectives à la grammaire du français. Une des raisons de cet immobilisme semble tenir au fait que les grammairiens ont omis d’intégrer véritablement l’étude du dynamisme communicatif, relevant de la situation de parole

¹² Strohmeyer 1924, p. 79, 97, 118; cf. Schuchardt 1928, p. 280.

¹³ Firbas 1964; Beneš 1973; Sgall/Hajičová/Benešová 1973; le recueil *Papers on Functional Sentence Perspective* (édité par Daneš 1974) donne une idée d’ensemble des travaux de cette école et retrace le cheminement historique de ses théories. Šabršula (1973), à qui revient le mérite d’avoir le premier appliqué les principes des linguistes pragois à la syntaxe du français, traduit “FSP” par “perspective fonctionnelle de l’énoncé” (PFE). Sur le problème de la “topicalisation” d’un point de vue générativiste, voir Brekle 1976, p. 77–79, 128–135 (avec des indications bibliographiques). Cf. Güllich/Raible 1977, p. 60–89.

¹⁴ Firbas 1964, p. 270. Dressler regrette le caractère par trop intuitif du “dynamisme communicatif” (Dressler 1974, p. 94). Je m’efforcerai de mieux cerner le problème du DC au cours de ce travail.

¹⁵ Damourette/Pichon 1911–1950, § 727; cf. §§ 57, 66s., 105, 779.

¹⁶ Strohmeyer 1924; Blinkenberg 1928 et 1933; Bally 1932.

et de la psychologie des interlocuteurs, à l'examen des constructions et des fonctions, qui appartiennent au système abstrait de la "langue". Une combinaison de ces analyses paraît cependant indispensable, si l'on veut comprendre le fonctionnement syntaxique en situation.

1.2.1. Pour donner une première idée des objets d'une telle recherche, nous citerons dans les paragraphes suivants quelques exemples de fonctions associées à certaines valeurs communicatives (thématiques ou rhématiques).

Commençons par les déterminants rhématiques, association que réalisent p. ex. le complément direct (cf. (1')), l'adverbe (cf. (2')) ou la proposition adverbiale (cf. (3')) dans les phrases à verbe principal thématique. Pour garantir le caractère rhématique des déterminants mentionnés, nous les concevons, dans les citations ci-dessous, comme répondant à des interrogations partielles:

- (1) Qui est-ce que tu as vu? (1') Pierre/J'ai vu Pierre/C'est Pierre que j'ai vu.
- (2) Quand Pierre est-il arrivé? (2') (Pierre est arrivé) très tôt.
- (3) Pourquoi Pierre est-il venu si tôt? (3') (Pierre est venu si tôt) parce que le temps était splendide.

Remarque. – Le substrat thématique des réponses, déjà sous-jacent aux interrogatives et déterminé par les fonctions rhématiques, est "tu as vu quelqu'un" pour (1'), "Pierre est arrivé" pour (2') et "Pierre est arrivé très tôt" pour (3'). Ces dernières propositions nous fournissent l'occasion d'introduire la notion de "présupposition" (ou "présupposé"); on appelle ainsi toute proposition thématique de ce type contenue dans une phrase donnée; la présupposition recouvre les informations «que le locuteur présente comme indiscutables, comme allant de soi»¹⁷ et qui restent valables même si la phrase tout entière est niée ou mise en interrogation. Ainsi, la question:

- (4) Est-ce que Pierre est venu si tôt à cause du beau temps?

indique – de même que (3) et (3') – que Pierre est venu très tôt. On retiendra qu'un verbe thématique permet toujours de dégager toute une proposition thématique dans laquelle les déterminants structurellement nécessaires sont remplacés par des termes généraux (cf. "tu as vu *quelqu'un*")¹⁸.

Les déterminants rhématiques "Pierre", "si tôt" et "parce que le temps était splendide" ont pour tâche de préciser par un complément d'information, décisif pour l'auditeur, les connaissances que celui-ci possédait déjà sur une situation donnée.

1.2.2. Comme second exemple d'une fonction combinée avec un certain degré de dynamisme communicatif, nous signalerons le sujet thématique. On peut le qualifier, dans une première approximation, de segment non verbal (un "actant" dans

¹⁷ *Dictionnaire de linguistique, présupposé.*

¹⁸ Selon Zuber, «on obtient la présupposition d'une phrase en remplaçant une constante (p. ex. *Pierre*) par une variable liée par le quantificateur existentiel (p. ex. *quelqu'un*)» (Zuber 1971, p. 54).

la terminologie de Tesnière) qui forme le point de départ d'une phrase. Quand on parle de Charles et que l'un des interlocuteurs dit:

(5) Charles va se marier.

le sujet est thématique, le groupe verbal rhématique. La relation entre segment thématique et segment rhématique équivaut ici à celle entre sujet et prédicat.

Remarque. – On sait combien la notion de “sujet” est polysémique – on distingue notamment les sujets “logique”, “grammatical” et “psychologique” – et par conséquent, controversée. Depuis des siècles, grammairiens et logiciens ne se lassent pas de répéter que le sujet désigne ce dont on parle, le prédicat exprimant ce que l'on dit à propos du sujet¹⁹. Les oppositions non moins traditionnelles à cette définition consistent à faire valoir l'existence de phrases avec prédicat, mais sans sujet (*entrons!*), ou bien de phrases avec un sujet grammatical qui ne représente pas forcément ce dont on parle, comme dans:

(6) Hier, j'ai regardé un formidable film policier à la télé²⁰.

Par contre, le sujet segmenté en début de phrase possède bien les qualités qu'on lui attribue habituellement:

(7) Moi, j'ai regardé un formidable film policier à la télé, hier.

Parfois c'est un membre différent du sujet grammatical, p. ex. le complément direct, qui signale ce dont on parle:

(8) Mon foie, connais pas.
(réponse du renard au lièvre qui lui demande, dans la publicité pour une eau minérale: «Et ton foie?»)

Par la suite, je réserverai le terme de “sujet psychologique” au segment *thématique* d'un énoncé qui désigne *ce dont on parle* (= “sujet logique”). La définition n'est pas redondante, puisqu'il existe des sujets logiques rhématiques (*cf.* 2.6.).

Le “prédicat psychologique”, axé sur un verbe, constitue la notion complémentaire: il comprend l'ensemble des éléments rhématiques dits à propos du sujet psychologique; nous verrons que les prédicats grammaticaux ne correspondent pas tous à ces critères.

Ces définitions sont plus restrictives – et plus proches du sens courant de “sujet et “prédicat” – que la définition traditionnelle de “sujet/prédicat psychologique” (= “thème/rhème”, “thème/propos”); cette dernière englobe aussi la relation entre déterminé thématique et déterminant rhématique (*cf.* (1'/2'/3'))²¹, ainsi qu'une troisième relation analysée au prochain paragraphe.

¹⁹ Buysens 1975, p. 29; Lalande, *sujet*, B. Sur les notions de sujet “logique”, “grammatical” et “psychologique”, voir les réflexions critiques de Jespersen (1924, p. 145–154) ainsi que l'aperçu historique et terminologique de Bonnard (*prédication*, p. 4556).

²⁰ L'exemple provient du psycholinguiste S. Értel, cité d'après Engelkamp 1974, p. 166.

²¹ *Cf.* Paul 1920, § 87s, *supra* note 11 et Ducrot/Todorov 1972, p. 345s. Bally (1965, p. 101s) s'efforce en vain de minimiser la différence entre interdépendance (sujet-

1.2.3. Certains segments thématiques – à base verbale (cf. (9')) ou non – ne constituent en effet ni ce dont on parle (= sujet psychologique), ni la partie de l'énoncé qu'il s'agit de préciser par un déterminant rhématique:

(9) *Deux jours après son examen*, Pierre est parti en vacances.

(9') *Après que son amie lui eut prêté de l'argent*, Pierre est parti en vacances.

Les indications temporelles soulignées, qui réalisent la fonction à présenter ici, désignent le cadre ou "arrière-plan" thématique du message principal "Pierre est parti en vacances", qui se décompose à son tour en élément thématique (*Pierre*) et élément rhématique (*est parti en vacances*). La différenciation entre "sujet psychologique" au sens restreint, déterminé thématique et arrière-plan, souvent intuitivement claire, doit s'appuyer dans certains cas sur des critères formels permettant aussi une définition précise de la notion d'arrière-plan (chap. 2). Les grammairiens qui identifient le sujet psychologique à tout ce qui est thématique y incluent également l'arrière-plan²².

1.3. Dans les quelques phrases analysées plus haut, les éléments thématiques détiennent des fonctions syntaxiques différentes: dans (1'/2'/3'), ils constituent un déterminé, dans (5/7/8) un sujet²³, et dans (9/9') un arrière-plan. Les fonctions rhématiques complémentaires sont le déterminant, le prédicat et le premier plan. Je considère les rapports déterminé/déterminant, sujet/prédicat et arrière-plan/premier plan comme des relations syntaxiques fondamentales. Les deux premières figurent sous une forme ou une autre dans tous les catalogues classiques des fonctions syntaxiques. L'importance de la troisième, qui apparaîtra plus nettement au cours de cette étude, a été méconnue; bien que relation à part entière dans la phrase actualisée, elle se révélera comme logiquement postérieure aux notions de détermination et de prédication.

Nous verrons que, mis à part l'arrière-plan et le premier plan, le lien entre une fonction syntaxique et une certaine valeur thématique ou rhématique n'est pas fixe: ainsi, les déterminants et les prédicats peuvent prendre, selon leur rôle dans le message, des degrés de DC différents. Je propose le nom de *fonction*

prédicat) et dépendance unilatérale (déterminé-déterminant). Chomsky (1965, 4 § 1.3.) laisse la question en suspens. L'opposition entre "topic" et "comment" chez Hockett 1966 (p. 201) correspond à ma distinction entre sujet et prédicat psychologique; je préfère ces derniers termes à "thème/rhème", qui risquent d'être confondus avec "thématique/rhématique". Une des définitions traditionnelles de "thème" équivaut pourtant à mon "sujet psychologique" (Agricola 1976, p. 14).

²² Voir note 21; cf. Wagner/Pinchon 1973, § 586, Sechehaye 1926, p. 128, Boost 1959, p. 23, 26ss, Rychner 1968, p. 588. Le terme de "Basis" qu'emploie Beneš de façon assez vague semble correspondre *grosso modo* à l'arrière-plan (Beneš 1971, p. 164). Pour l'allemand, la différence entre sujet psychologique et arrière-plan a été décrite par Marache 1972, p. 97-100.

Tout en ayant conscience du problème, Combettes tâche de sauver l'unité de la notion de "thème" recouvrant l'arrière-plan et le sujet psychologique (1975a, p. 74).

²³ Au sens de "sujet logique" (= ce dont on parle); voir note 19.

communicative pour l'unité linguistique formée par la fonction syntaxique et le DC d'un segment. L'étude des fonctions communicatives constitue la tâche d'une *syntaxe du message*, qui ne devrait pas s'en tenir aux réalisations – souvent hors contexte – des diverses fonctions syntaxiques, comme le font les grammaires traditionnelles et structurales; celles-ci sont essentiellement des syntaxes de constructions²⁴.

La suite de ce chapitre sera consacrée à la mise au point d'un schéma représentant les fonctions communicatives dans leur double aspect quantitatif (DC) et qualitatif (fonction syntaxique).

1.4. La distribution inégale du DC dans une phrase provient en dernière analyse de l'aptitude de certains segments à susciter des associations de type paradigmatique: si un mot ou un groupe de mots faisant partie de la chaîne parlée évoque implicitement d'autres éléments de son paradigme, il est rhématique; sinon, il est thématique. Ainsi, les membres mis en relief de:

(10) Est-ce qu'il est venu A CAUSE DU BEAU TEMPS?

(11) Il fume SOUVENT.

font penser, l'un au paradigme des autres causes qui auraient pu entrer en ligne de compte (*parce qu'il s'ennuyait/pour te voir* etc.), l'autre à celui des termes de fréquence (p. ex. *presque jamais/toujours/rarement*). Le paradigme du déterminant rhématique contient un nombre de termes difficile à évaluer; ce nombre dépend, au niveau de la langue, de l'extension du vocabulaire dans ce domaine et, au niveau de la référence, du nombre de solutions plausibles dans la situation donnée. Les déterminants rhématiques se trouvent donc dans un paradigme ouvert, symbolisé par la suite à l'aide de trois traits (≡≡≡).

Par contre, les segments déterminés des deux derniers exemples (*il fume/il est venu*) n'évoquent pas les termes complémentaires de leur paradigme dans la conscience des interlocuteurs. Plus généralement, on peut dire que tous les segments thématiques (déterminé, sujet psychologique, arrière-plan) détiennent une valeur paradigmatique nulle, représentée par un seul trait (—). Dans la suite de ce travail, je les nommerai "zéro-paradigmatiques".

A la différence des déterminants, les prédicats rhématiques se situent dans un paradigme binaire. La question

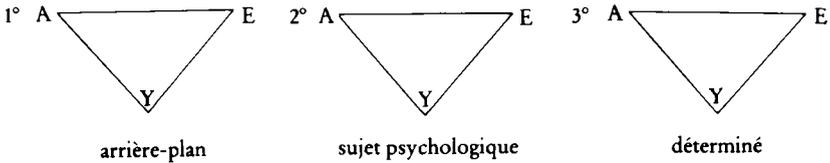
(12) Est-ce que Pierre viendra?

vise à obtenir une réponse affirmative ou négative, et les prédicats des propositions énonciatives:

Pierre viendra. /Pierre ne viendra pas.

²⁴ L'opposition entre "syntaxe du message" et "syntaxe de construction" semble être proche de celle que Perrot établit entre les analyses de la «structuration propre du message comme unité de communication» et de la structuration «de l'énoncé défini comme unité syntaxique» (Perrot 1971, p. 223–229; Perrot/Louzoun 1974, p. 122).

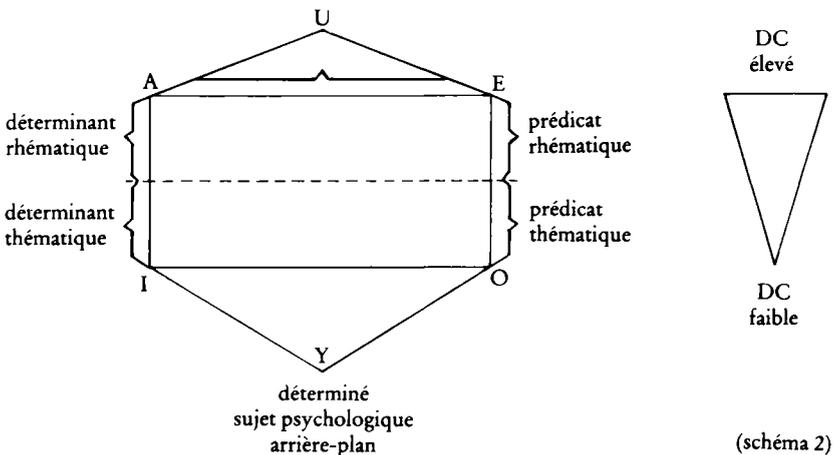
1.4.2. Ce schéma privilégie les statuts paradigmatiques par rapport aux fonctions syntaxiques, puisque trois fonctions thématiques coïncident en un point. Pour éviter toute ambiguïté, il est souvent préférable d'analyser un problème concret à l'aide d'un des schémas suivants, dont le point zéro-paradigmatique Y est unique:



Chaque terme du triangle déterminant – prédicat – arrière-plan (1°) provient d'une relation syntaxique différente; on verra par la suite que le schéma 1° présente pour cette raison un intérêt particulier.

Les oppositions A : Y et E : Y sont contraires, c.-à-d. susceptibles de degrés. Un prédicat faiblement rhématique se situerait sur la ligne allant de E à Y (\overline{EY}), immédiatement au-dessus du pointillé, alors qu'une détermination thématique se placerait sur \overline{AY} au-dessous du pointillé. Les chapitres 2–7 montreront que la diminution du DC d'un segment peut atteindre un degré critique à partir duquel sa fonction syntaxique se modifie (p. ex. déterminant rhématique → arrière-plan).

L'aspect quantitatif de la fonction communicative (son DC) est donc en corrélation avec l'aspect qualitatif (sa fonction syntaxique). Le triangle se prête moins facilement à la visualisation de cette transition fonctionnelle que l'hexagone (schéma 2), dans lequel I et O marquent les points de transition. Représentant la neutralisation de A : E, le point U, dont l'intérêt apparaîtra dans de nombreux chapitres, couvre les valeurs intermédiaires se situant sur la ligne \overline{AE} .



Cette figure partage certaines caractéristiques avec l'hexagone logique que Blanché a développé à partir du carré logique ("apuléen")²⁷:

- le rôle primordial de la triade AEY
- Y résume ce que I et O ont en commun (leur qualité thématique)
- A implique I, et E implique O dans la mesure où le DC de O et de I constitue seulement une partie du DC de A et de E.
- U neutralise l'opposition entre A et E.

Une des différences essentielles entre les deux modèles réside dans le fait que l'hexagone logique dérive, par le jeu des négations, d'une seule grandeur donnée, alors que le schéma 2 s'appuie sur deux données de base: la fonction syntaxique et le degré de DC – qui sont, il est vrai, en corrélation.

1.4.3. La détermination, la prédication et la relation d'arrière-plan à premier plan sont sous-tendues par un facteur qui n'est pas exclusivement linguistique: l'*attente*; elle tient d'abord aux contraintes de la construction, ces relations comportant au moins un terme qui ne peut se présenter seul²⁸; mais elle a aussi un fondement psychologique: le terme de DC inférieur déclenche l'attente du segment qui véhicule l'information essentielle de DC supérieur.

De nombreux auteurs ont relevé qu'un des constituants d'une construction syntaxique suscite une attente. Du Marsais note à propos de la détermination:

Un mot doit être suivi d'un ou de plusieurs autres mots déterminants toutes les fois que par lui-même il ne fait qu'une partie de l'analyse d'un sens particulier; l'esprit se trouve alors dans la nécessité d'attendre et de demander le mot déterminant pour avoir tout le sens particulier . . .²⁹

Serrus constate que «les sujets posent ou supposent des questions et engagent plus ou moins une attente» (1941, p. 111). V. d. Gabelentz souligne: «Das Gehörte verhält sich zu dem weiter Erwarteten, wie ein Subject zu seinem Prädicate» (1901, p. 369). D'après Bally, le "thème" antéposé (sujet psychologique ou arrière-plan) produit un effet de tension ou d'attente (1965, p. 69). Selon la rhétorique classique, la protase (arrière-plan, sujet psychologique ou principale thématique déterminé) peut atteindre au même effet³⁰.

Lorsque l'attente est, outre la conscience d'un manque d'information, attente plus ou moins précise d'une *certaine* information, elle devient prévisibilité.

²⁷ Blanché 1967, p. 208ss et 1969, p. 47–62; c'est à ces modèles que j'emprunte la désignation des angles par les lettres A, U, E, O, Y, I.

²⁸ Ce type d'attente se base sur la valence au sens le plus large du mot.

²⁹ Cité par Chevalier 1968, p. 695.

³⁰ Lausberg 1963, § 454; cf. § 452: «Die Periode . . . besteht in der Vereinigung mehrerer Gedanken (*res*) in einem Satz derart, daß auf einen spannungsschaffenden (*pendens oratio*) Bestandteil (*protasis*) ein spannungslösender (*sententiae clausula*) Bestandteil (*apodosis*) folgt».

1.4.4. Les relations syntaxiques dont on vient de traiter offrent des caractéristiques communes:

- elles sont binaires (p. ex. déterminé-déterminant);
- elles comportent au moins un terme (p. ex. le déterminant) dont la réalisation dans la parole dépend de la présence du terme correspondant;
- les deux termes qui les constituent possèdent dans la parole des degrés de DC différents.

1.5. L'ensemble de ces critères les distinguent d'une autre relation syntaxique: celle que Hjelmslev appelle "constellation" (voir ci-dessus 1.). Dans les phrases suivantes se trouvent coordonnés trois termes, de DC identique, dont un ou deux pourraient être supprimés:

- (13) Jolie, ayant souffert, excellente pianiste, épouserait aveugle aisé.
(annonce parue dans *Le Chasseur Français*)
- (14) Pierre, Paul et Jacques sont venus.
- (15) Pierre est bête, méchant et lâche.

Si chacun des termes coordonnés est syntaxiquement indépendant des autres, leur combinaison n'en est pas moins soumise à certaines contraintes, ce qui constitue, selon Hjelmslev (1968, p. 42), la coordination en relation. Comme l'a formulé J. Cohen (1966, p. 169), les coordonnés doivent appartenir «au même univers du discours». Sauf effet de style particulier, la phrase:

- (16) ?*Pierre est bête, méchant et le père de Nicole.

paraît difficilement acceptable.

Par analogie avec des raisonnements ensemblistes, on peut mettre en évidence deux types de constellations.

1.5.1. Dans le premier cas, les termes coordonnés correspondent à des éléments ou des sous-ensembles du même ensemble et se trouvent donc dans une relation d'équivalence³¹. Ainsi, "bête"/"méchant"/"lâche" dans (15) appartiennent sur le plan de la référence aux qualités de Pierre, et sur le plan de la langue au groupe d'adjectifs qui caractérisent des qualités humaines; c'est cette notion générale à laquelle renvoie la coordination des termes particuliers.

1.5.2. Dans le second cas, le terme général, actualisé dans le texte, se juxtapose au(x) terme(s) particulier(s):

- (17) Pour participer à l'opération de sauvegarde des félins tachetés en voie de disparition, aucune fourrure, panthère, ocelot, tigre, guépard, léopard, jaguar, ne sera vendue.
(texte publicitaire, *Le Monde* 11/12/76)

³¹ Les relations d'équivalence sont réflexives, symétriques et transitives. Sur la nature symétrique de la véritable coordination, qui explique la permutabilité des termes coordonnés, voir Dik 1968, p. 290, Rohrer 1971, p. 187s.

“fourrure” indique l’ensemble dont les noms d’animaux – coordonnés entre eux – désignent les éléments. La même relation de spécification se retrouve entre propositions:

- (18) La fin du mois de juin est marquée par plusieurs événements politiques importants. Ce mercredi 15 juin s’engage à nouveau à Belgrade le dialogue Est-Ouest (...). Enfin, M. Brejnev est attendu à Paris lundi prochain.

(Le Monde, 16/6/1977)

La relation entre le général et le particulier se réalise dans les constructions du type (17) comme inclusion (genre: espèce; ensemble: sous-ensemble: élément)³², et dans (18) comme implication, les propositions particulières impliquant la première proposition, de valeur générale³³.

1.6. Sur le plan linguistique, la notion qui correspond à l’ensemble auquel appartiennent les éléments équivalents ou qui correspond au terme général de la relation avec le particulier est le paradigme³⁴. Je considère comme paradigmatique toute relation syntaxique dont les termes renvoient au même paradigme. Le paradigme dans le sens indiqué ci-dessus reflète une structure inhérente à la langue et/ou à la réalité dénotée par la parole.

Dans cette perspective, la projection du «principe d’équivalence de l’axe de la sélection sur l’axe de la combinaison», qui constitue selon Jakobson le propre de la fonction poétique, se trouve à la base de nombreuses constructions syntaxiques³⁵.

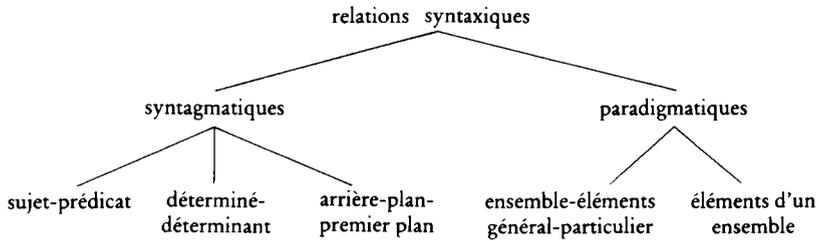
Les relations syntaxiques se divisent donc entre les paradigmatiques et celles analysées dans les paragraphes 1.2.1.–1.4.3., que j’appellerai désormais “syntagmatiques”. Le schéma suivant résume l’ensemble des fonctions syntaxiques:

³² Je passe sur la différence logique entre les relations d’appartenance (ensemble: élément) et d’inclusion (ensemble: sous-ensemble), qui ne me paraît pas présenter grand intérêt dans cette analyse linguistique.

³³ Sur l’analogie entre “inclusion” (logique des classes) et “implication” (logique des propositions) cf. Blanché 1968, p. 174–181; Lalande mentionne l’emploi d’“impliquer” dans l’un et l’autre domaine (sous *impliquer*).

³⁴ Pour Saussure, les paradigmes comprennent «les termes qui présentent quelque chose de commun» (1966, p. 173); cf. Jakobson 1963, p. 48s. Nous parlons ici du paradigme sémantique, et non du paradigme “évoqué” qui fonde le statut paradigmatique d’un segment et la structure paradigmatique d’une phrase (*supra* 1.4., *infra* 2.4.1.).

³⁵ Jakobson 1963, p. 220. Pour le cinéma, Metz (1971, p. 127–130) caractérise la juxtaposition d’éléments appartenant au même paradigme comme «la circularité de la paradigmatique et de la syntagmatique». E. Agricola applique le terme d’équivalence également aux relations *in praesentia* et *in absentia*: «Als “Äquivalenz” werden hier alle die verschiedenartigen Relationen der Isotopie im Text (und die entsprechenden Relationen im System) aufgefaßt, die auf einer der erörterten primären Formen von Bedeutungsähnlichkeit zwischen Einzelsemen und/oder Paraphrasierungen beruhen: Gleichheit bei Repetition und ihren Varianten, Synonymie im engeren Sinne, (...), Inklusion, Gattung-Art-Beziehung und Kontrast» (1972, p. 70).



(schéma 3)

Les relations paradigmatiques vont être étudiées surtout au niveau de la liaison entre les phrases (chap. 8ss), où leur délimitation par rapport aux relations syntagmatiques pose de multiples problèmes. Ces dernières se trouvent au centre de la syntaxe de la phrase.

Les fonctions communicatives dans la phrase

2. Ce chapitre a pour but de donner un aperçu des fonctions communicatives assumées par les différentes parties de la phrase selon leur valeur thématique ou rhématique. Nous essaierons en outre d'illustrer notre terminologie et notre méthode d'analyse à l'aide d'exemples simples, de type courant, dont l'interprétation ne nécessite provisoirement pas de contexte particulier.

La phrase française associe normalement au moins deux segments de dynamisme communicatif différent (*infra* 2.1.). Uniquement la fonction de prédicat rhématique peut constituer à elle seule un message complet non elliptique; cette possibilité se limite toutefois aux verbes "météorologiques" comme

(1) Il pleut. = _____

2.1. Les principaux éléments thématiques qui entourent le prédicat rhématique sont l'arrière-plan (= A.-P.; cf. (2)) et le sujet psychologique (= S.P.; cf. (3-6)), soulignés dans les exemples suivants:

(2) *Hier*, il a plu. = A.-P. _____

(3) *Pierre* dort.

(4) *Pierre* – il dort.

(5) Quant à *Pierre*, il dort.

(6) *Ton frère*, je l'ai vu tout à l'heure.

} = S.P. _____

Les phrases (4-6) marquent le S.P. explicitement par la segmentation; dans les phrases du type (3), l'identification du S.P. relève du contexte et de la situation,

donc de la “parole”, et non de la “langue”³⁶. Une phrase peut contenir plusieurs A.-P.:

- (7) *Hier, à Paris, il a plu.*
A Paris, il a plu, hier.

et plusieurs S.P.:

- (8) *L'abeille, elle l'a piqué, mon doigt.* (Tesnière 1969, chap. 72)

La segmentation permet de donner à un S.P. la priorité sur les autres:

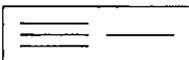
- (9) *Cette attitude*, notons-le, les séjours que M. W. a faits postérieurement à 1950 lui ont donné l'impression qu'elle était en train de se perdre³⁷.

Remarque. — En français populaire, la conjonction *que* fait parfois fonction de «pause prononcée» (Frei 1929, p. 272) et se substitue à la segmentation: «Moi que je le lui ai dit bien des fois» (Prein 1921, p. 62); dans la subordonnée complétive, elle détache le segment rhématique de ce qui est conçu comme thématique: «Je vois que malgré ma misère que tu ne m'oublies pas.»; «en désirant que toute la famille qui [= qu'elle] sera à la même disposition»; «J'espère que quand je rentrai [*sic*] que nous boirons un bon coup.» (Prein 1921, p. 59 s.).

Il ne faut peut-être pas chercher plus loin pour expliquer *que* devant le sujet psychologique postposé, comme p. ex. dans la construction «C'est une belle fleur que la rose.», qui appartient à la “bonne langue” (mais cf. les explications de Tobler 1921, p. 13; Grevisse 1975, §§ 522, 547).

Dans la langue parlée, on rencontre l'antéposition du sujet psychologique même à l'intérieur de la complétive: «Je dirai que le programme commun, il faut l'oublier» (J. J. Servan-Schreiber dans une interview, *Le Monde* 12/5/1977).

2.2. La rhématisation de l'arrière-plan et du sujet psychologique dans (2–6) en fait des déterminants et transforme la prédication rhématique en déterminé:

- (2') C'est hier qu'il a plu.
 (4') C'est Pierre qui dort³⁸.
 (6') C'est ton frère que j'ai vu tout à l'heure. } = 

Damourette/Pichon caractérisent ainsi la situation de parole dans laquelle le locuteur recourt à une telle mise en relief:

Le phénomène est connu, mais il y a doute sur l'attribution de ce phénomène à telle ou telle substance, et le rôle propre de la phrase est justement d'effectuer cette attribution: «C'est *Charles* qui se marie», c'est-à-dire que tu sais que quelqu'un se marie et que je t'informe que ce quelqu'un est Charles. (§ 1553).

Dans (2'/6'), les contrastes de dynamisme communicatif ressortent plus nettement que dans:

³⁶ Cf. Bally 1965, § 104–106 sur les phrases “liées” et “segmentées”.

³⁷ F. Goguel/A. Grosser: *La politique en France*, Paris ⁵1975, p. 23.

³⁸ Dans la langue parlée, une certaine intonation peut se substituer à la mise en relief syntaxique du sujet (Perrot/Louzoun 1974, p. 123). Je ne traiterai pas ici les constructions exclamatives du type «Ce sont les lapins qui ont été étonnés.», qui mettent tout en relief (Sandfeld 1965, § 78; Le Bidois 1971, § 921). Cf. sur l'ensemble de la question Rothemberg 1971.